

RÉUNION DU 09 DECEMBRE 2016

Le neuf décembre deux mil seize à vingt heures trente, les membres du Conseil Municipal de la Commune de Ménigoute, dûment convoqués, se sont réunis à la Mairie de Ménigoute, sous la présidence de Monsieur Didier Gaillard, Maire.

Etaient présents : Mmes et M. Didier Gaillard, Gérard Saint-Laurent, Régis Bergeon, Franck Allard, Maryline Baloge, Isabelle Deschamps, Jimmy Hut, Antoine Jamoneau, Céline Pailloux, Edouard Guilbard.

Etaient absents et excusés : Mmes Martine Grasset, Céline Chulevitch, Béatrice Portron.

Pouvoir de Madame Martine Grasset à Madame Céline Pailloux

Pouvoir de Madame Céline Chulevitch à Monsieur Jimmy Hut.

Pouvoir de Madame Béatrice Portron à Madame Maryline Baloge.

Date de la convocation : 29 novembre 2016

Secrétaire de séance : M. Franck Allard.

FINANCES COMMUNALES 2016/2017

Monsieur le Maire présente la situation financière de l'exercice 2016 ; situation arrêtée au 1^{er} décembre 2016.

Budget Activités Economiques 2016

Ce budget concerne le Magasin SPAR, le Bar-Tabac, la Boulangerie, le Salon de coiffure et le matériel de la dentiste. Il n'y a pas d'investissement sur l'exercice 2016. A ce jour, toutes les subventions sont soldées.

Budget Lotissement La Chagnée 2016

La collectivité note une réservation de parcelle mais aucune vente enregistrée jusqu'à ce jour. Il reste alors 4 parcelles à vendre (958 m², 767 m², 832 m² et 818 m²).

Budget Village Seniors 2016

Les subventions (Réserve parlementaire, Habitat regroupé, Proxima Pays, Proxima Aide à la Décision, FRIL) sont toutes perçues. Il nous reste à recevoir un solde de prêt de la CARSAT (39 500 €).

Les services fiscaux ont validé l'application du principe de la Livraison à Soi Même pour la TVA. Une somme de 167 414 euros sera prochainement versée à la collectivité. Les amortissements des biens et des subventions commenceront en 2017.

Budget Station-service et Station de lavage 2016

La station-service est ouverte depuis le 05 août 2016 et a déjà fait l'objet de 5 livraisons de carburant.

Le prêt de 70 000 euros a été réalisé auprès du CRCA et la ligne de Trésorerie à hauteur de 40 000 euros a été débloquée.

Le montant des travaux honorés jusqu'à ce jour est de 275 252,13 euros.

Montant des subventions reçues :

- Réserve parlementaire 34 665 €
- FRIL 36 000 €
- CAP Aide à la décision 1 600 €
- SIEDS 7 633,78 €

Reste à recevoir en subvention :

- Réserve parlementaire 10 077 €
- FRIL 9 000 €

Pour le dossier FEADER, une demande à hauteur de 93 098 € a été déposée. La commission Régionale se prononcera après le 10 décembre 2016.

Les membres présents prennent connaissance du devis de l'entreprise Madic pour la construction d'un auvent sur la piste de distribution de carburant et sur la piste de lavage. Il est à noter qu'une modification des événements serait nécessaire.

- Proposition 1 : auvent station carburant et station de lavage : 38 542 € HT
- Proposition 2 : auvent station carburant : 25 860 € HT

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil Municipal décident de laisser ces propositions en attente.

Budget communal

Ce budget n'appelle aucune observation particulière. Aucun dépassement de crédits enregistré sur l'exercice budgétaire.

Les investissements se sont réalisés pratiquement comme convenu et les soutiens financiers ont suivi.

Compte tenu de cette présentation, il est d'ores et déjà possible d'envisager de nouveaux investissements pour l'année 2017.

PROJETS 2017

Ainsi, les membres prennent connaissance d'un projet de sécurité routière élaboré par la commission correspondante :

- La Guérinière, pose de chicanes d'entrée et de sortie d'agglomération, de plusieurs chicanes dans la traversée et d'un plateau surélevé pour ralentir la vitesse,
- Route de Parthenay au niveau de la station-service, mise en place d'un plateau surélevé,
- Route de Parthenay au niveau de la Salle Socio-Educative, la mise en place d'un dos d'âne
- Rue de la Croix Brousseau, au niveau du Garage Douard, pose de chicanes en quinconce,
- Route de Sanxay, mise en place d'un plateau surélevé
- Route de Vasles, pose d'une chicane
- Route de Coutières, mise en place d'un dos d'âne au niveau de la Maison de l'Enfance
- Route de Saint Maixent, pose de deux dos d'âne pour sécuriser les écoles
- Route de Saint Maixent, après le carrefour de l'Aumônerie, pose d'un plateau surélevé

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil Municipal souhaitent apporter quelques modifications. Modifications et travaux supplémentaires qui seront estimés par les services compétents en la matière.

Il est donc décidé de revoir ce projet à la réunion de Conseil Municipal de janvier 2017. Des estimatifs plus précis permettront de déposer des dossiers de demandes de subventions correspondants.

Un autre projet est à l'étude. Il s'agit d'un projet pour les jeunes.

La collectivité a validé l'acquisition de l'immeuble du n° 12 Rue de Saint Maixent. Pour ce projet qui serait installé au rez-de-chaussée.

La commune quant à elle pourrait réhabiliter les étages pour faire du locatif.

Ce dossier sera alors revu en fonction de l'état d'avancement du projet porté par l'association Bogaje Gâtine et le Centre Social.

D'autres investissements pourraient être inscrits sur les orientations budgétaires 2017 :

- Un abri devant la maison de l'enfance pour les enfants qui attendent les bus,

- Un changement des portes de la salle des sports du côté du stade,
- Le changement du système keepset pour les accès à la salle de sports (remplacement par Booky ou un autre système genre Carte de Vie Quotidienne)
- Musée : que faire de ce bâtiment ?
- Un nouveau lotissement
- Développement d'une zone d'activités genre avec atelier relais ou local spécifique pour différentes activités.

PERSONNEL
COMMUNAL

Monsieur le Maire rappelle à l'Assemblée que Madame Nathalie Poyer a pris son poste d'adjoint technique au niveau de la cantine scolaire le 1^{er} décembre 2016. Comme convenu, cet agent est rémunéré par la commune de Ménigoute et mis à disposition de la Régie de Cantine Vasles Ménigoute.

Pour des raisons administratives, il est décidé de demandé le remboursement de son salaire (brut + charges patronales) de façon mensuelle et non plus trimestrielle ; titre au 70848.

Un avenant à la convention du 12 janvier 2016 sera rédigé conjointement avec la collectivité de Vasles pour le remboursement de ces frais de personnel.

Monsieur le Maire est autorisé par les membres présents à signer les documents nécessaires à ce dossier.

REMERCIEMENTS

Monsieur le Maire donne lecture de la correspondance du Club de Tarot et de la correspondance du Club des Aînés Ruraux de Ménigoute qui remercient la collectivité pour les subventions 2016 accordée aux associations.

LOGEMENT

Monsieur le Maire informe les membres présents qu'un préavis de départ a été donné pour le logement au n° 16 Rue de Parthenay. Ce logement sera disponible à compter de mi-février avec un loyer mensuel de 300 €.

BULLETIN
MUNICIPAL

La commission communication a pratiquement achevée la préparation du bulletin municipal. Ce dernier sera donc imprimé en cette fin d'année et sera sans nul doute distribué aux habitants dès le début du mois de janvier 2017.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Les membres,

Le Maire,

Le Secrétaire,